ACCUEIL

L'accueil et le retour des enfants se font obligatoirement dans le hall du château des Célestins. Il vous est demandé de bien vouloir être ponctuels, afin que les enfants puissent pratiquer les activités artistiques en toute sérénité.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Pensez à faire un courrier indiquant toutes les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant, et/ou de préciser s'il doit rejoindre un frère ou une sœur dans le parc des Célestins, ou à un autre cours.

LES ABSENCES

ABSENCE EXCEPTIONNELLE D'UN PROFESSEUR (MALADIE, URGENCE...):

- * Dans le cas d'un cours avec un seul professeur, le cours est annulé
- * Dans le cas d'un cours en binôme ou trinôme, les groupes seront rassemblés et suivront le cours avec les professeurs présents.

ABSENCE EXCEPTIONNELLE D'UN ÉLÈVE :

Merci de nous en informer par mail à notre adresse, ou auprès du secrétariat de l'Ecole des Arts.

CONTACTS

ecole-arts.marcoussis@wanadoo.fr

Secrétariat de l'Ecole des Arts : 01 69 01 52 66

ECOLE DES ARTS DE MARCOUSSIS

2017-2018





ecole-arts.marcoussis@wanadoo.fr 01 69 01 52 66



Bienvenne an multi-arts

Les cours se dérouleront le samedi de 10h30 à 12h30.

Votre enfant va découvrir les arts plastiques, la danse et la musique ; le dernier cours avant noël sera ouvert afin que vous profitiez des apprentissages de votre enfant.

MULTI-DANSE,

NATHALIE BEASSE (UNE SÉANCE SUR 2 SELON PLANNING)

Une invitation à découvrir le mouvement dansé par des jeux basés sur l'improvisation, le rapport à la musique, à l'espace et au sol, seul ou en groupe. Un atelier où l'enfant développe sa créativité et affine ses sensations en utilisant des objets, des matières (voile, tissu, papier) ou de petits instruments.

MULTI-MUSIQUE,

EVELYNE SALVAN (UNE HEURE SUR LES 2 HEURES)

Les enfants font des expériences en enregistrant des paysages sonores ou des jeux vocaux en s'accompagnant de productions instrumentales. Pour ce faire, ils sont même invités à fabriquer des objets sonores! Bref, les enfants s'amusent à créer. Et, quand, à ces aventures musicales, se mêlent la danse, le théâtre et les arts plastiques, la créativité des enfants est sans limite!

MULTI-THÉÂTRE,

VALÉRIE BRAL (UNE SÉANCE SUR 2 SELON PLANNING)

Ici, pas besoin d'instrument, c'est avec soi-même que l'on joue... Les enfants apprennent, sans s'en rendre compte, à connaître leur corps, à jouer de leur voix et de leur respiration pour créer l'émotion et exprimer les leurs! On donne aux enfants un beau jeu de clefs pour ouvrir les portes de l'imaginaire et de la créativité.

MULTI-ART-VISUELS,

VÉRONIKA DOSZLA

Une invitation à explorer un monde sensible, poétique et artistique à partir d'outils et d'artistes très variés. Dans cet atelier, chaque enfant façonne son propre imaginaire et apprend à le partager. Le plaisir de créer ensemble, d'apprendre à regarder le monde et à le réinventer!

MATÉRIEL LES BESOINS POUR L'ANNÉE

DANSE:

- * Une tenue confortable
- * Les pieds nus
- * Une petite bouteille d'eau par séance

MUSIQUE:

- * Un cahier de dessin A4 par enfant
- * Un lot de feutres couleurs
- * Des crayons de couleurs ou pastels

THÉÂTRE:

* Une tenue confortable (si jupe ou robe, merci de prévoir un legging en dessous)

ARTS VISUELS:

* Objets de récup tous azimuts

Le Planning sera remis en mains propres aux familles. Il sera affiché au secrétariat et consultable sur **www.marcoussis.fr**, rubrique culture - école des arts.

Si les Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP) permettent une découverte des arts sur la semaine, l'éveil pluri-artistique, lui, permet une véritable initiation des jeunes enfants tout au long de l'année.

Le jardin des arts (moyenne/grande section) et le multi arts (CP) sont des laboratoires quasi-uniques en France.

Les ateliers initient à différentes disciplines : arts plastiques, danse, musique et théâtre, autour d'une thématique commune.

Les pratiques se répondent, fusionnent pour prolonger la découverte et créer une pédagogie sur mesure. Les enfants profitent d'une grande ouverture, ce qui leur permet de faire, par la suite, des choix d'orientation en connaissance de cause dans leur parcours à l'Ecole des Arts.